

J'allume ma rue à Osny

Les quartiers de l'Oseraie, de la Groue, du Fond de Chars et du Moulinard ont été ajoutés au dispositif "J'allume ma rue".

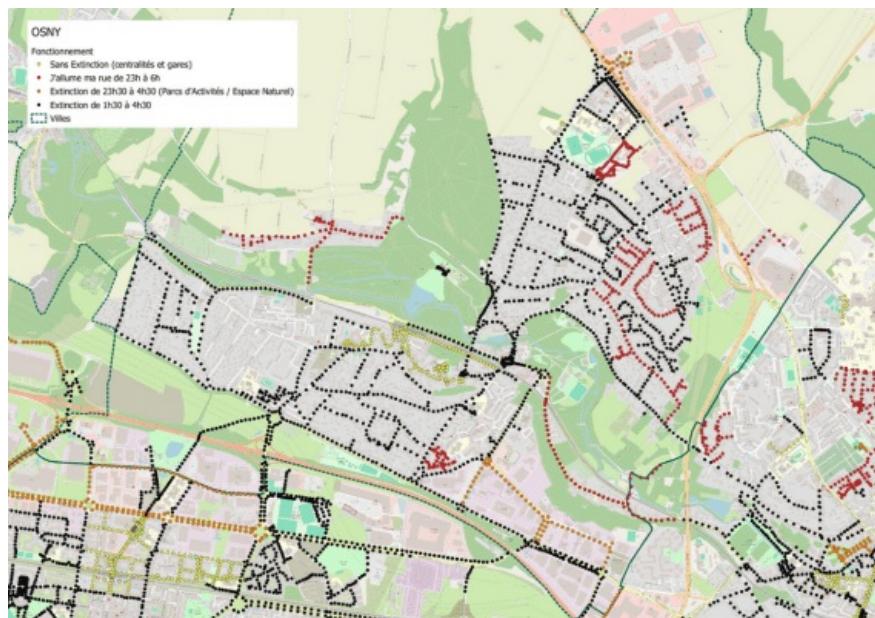


Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville d'Osny ont lancé le dispositif « J'allume ma rue ».

L'éclairage public sera éteint de 23h à 6h dans les rues équipées, et pourra être rallumé par les habitants depuis leur smartphone.

Les zones traversées par les habitants seront rallumées sur leur passage pendant 10 minutes, en activant l'application [J'allume ma rue.fr](http://Jallume-ma-rue.fr).

Les rues concernées à Osny



Comment ça marche ?

1. Depuis mon smartphone, je me connecte à l'application [J'allume ma rue.fr](http://Jallume-ma-rue.fr).
2. Si demandé, j'active la géolocalisation de mon navigateur.
3. Ma position apparaît sur la carte.
4. Je clique sur l'ampoule.

L'éclairage autour de moi s'allume pour 10 minutes et me suit dans mes déplacements.



Contact

Signaler un dysfonctionnement :

0 805 200 069 (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)

Direct'agglo : 01 34 41 90 00

Documents

[A164/2024/VOI - Mise en place de l'application « J'allume ma rue ».](#)

Liens utiles

[« J'allume ma rue » s'étend à de nouveaux quartiers](#)

[www.cergypontoise.fr/leclairage-public](#)

[Cylumine / J'allume ma rue](#)

[J'allume ma rue fête ses 2 ans](#)

[Plan des quartiers concernés sur les ville de l'agglomération](#)